



Retour au faciès méditerranéen du fleuve Var

ABAISSEMENT DES SEUILS

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Nappe et Basse Vallée du Var

Journée technique GEMAPI Cadenet 18 juin 2015



Politique de l'eau et de prévention du risque inondation

Suivi qualité des cours d'eau

Études volumes prélevables

Suivi des ressources en eau et études stratégiques

Co-animation du Territoire à Risques Importants d'inondation TRI Nice-Cannes-Mandelieu

Financement des 5 PAPI (3.7 M€) et animation club inondation 06

Prévision risques hydrométéo (radar et plateforme)

Force opérationnelle de crise

Basse vallée du Var

SAGE nappe et basse vallée Var et contrat de rivière

Réseau de suivi piézométrique de la nappe

Gestion du Domaine Public Fluvial transféré en mars 2013

2 PAPI pour 97 millions €

Gestion de 35 km de digues classées

Animation du site Natura 2000 et du plan d'action *Typha minima*

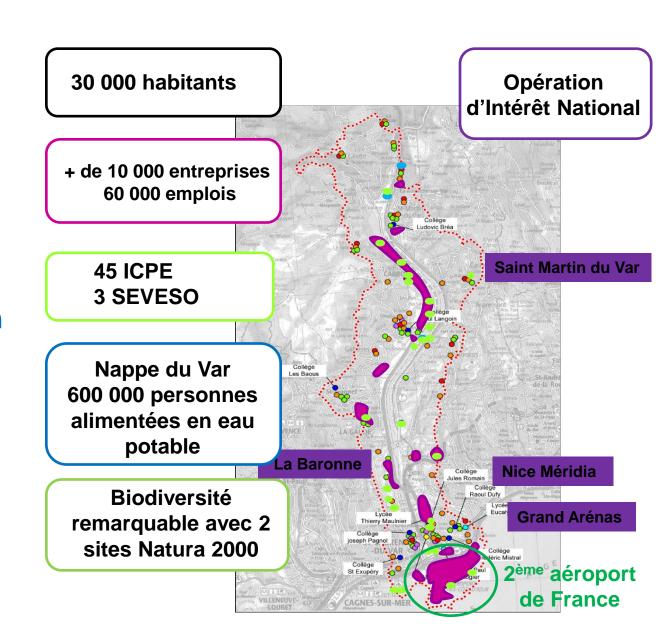
L'Esteron Basse Valvi Valvi Corv. 15 Chelle: 1600 000 eme

Un territoire stratégique soumis à un fort risque inondation

Des enjeux importants, concentrés sur un territoire contraint

Une opération d'aménagement d'intérêt national

La basse vallée du Var



Des aménagements successifs ont artificialisé le lit

un siècle d'endiguement, 40 années d'extractions 11 seuils transversaux...

Avec pour conséquences...

chenalisation des écoulements, développement de fôrets alluviales, augmentation du risque inondation...





Un fleuve puissant dans un lit artificialisé

Des crues torrentielles au fort potentiel érosif



Dernière crue majeure 5 novembre 1994

Dommages estimés à 187 M€
2 seuils détruits ayant provoqué une vague de sur inondation

Décision de reconstruire les seuils



La Commission Locale de l'Eau Périmètre SAGE 1995

Phase 2002 d'élaboration étude du fonctionnement physique

SAGE Var approuvé en 2007

Favoriser le retour au « faciès méditerranéen »

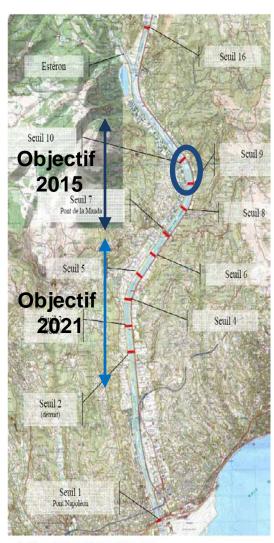
Stratégie d'abaissement des seuils

Progressif de l'amont vers l'aval, réduction des coûts de confortement de digues

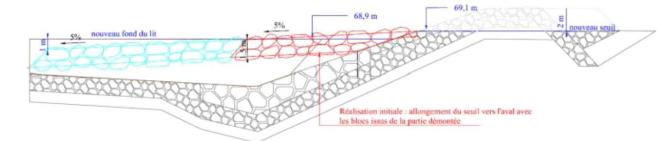
- 1. améliorer les écoulements et réduire le risque inondation
- 2. améliorer la continuité sédimentaire et piscicole
- 3. favoriser l'auto-entretien de la végétation

Action DCE inscrite dans le programme de mesures du SDAGE RMC pour l'atteinte du bon état

2011 – 2012 : abaissement de 2 seuils

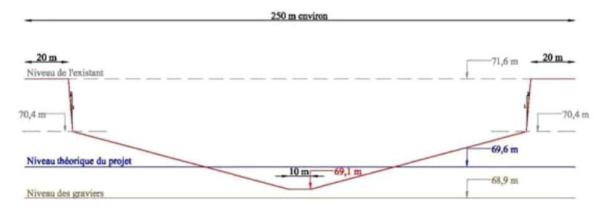


Vue d'ensemble des seuils- Basse Vallée du Var



Écrêtement de 1.5 à 2 m pour Q100 < TN
Confortement des pieds de digues
Coût : 3,4 millions d'euros HT
Financé à 100% par l'Agence de l'eau et le FEDER

Profil en V pour continuité piscicole à l'étiage



2011 – 2012 : abaissement de 2 seuils



Phase chantier

Enjeux écologiques

espèce végétale protégée Typha minima zone de nidification oiseaux suivi environnemental du chantier adaptation du calendrier zones de tranquillité pour nichée identifiée

Suivi de la nappe

4 piézomètres réalisés avant les travaux suivi qualité nappe et fleuve pendant le chantier





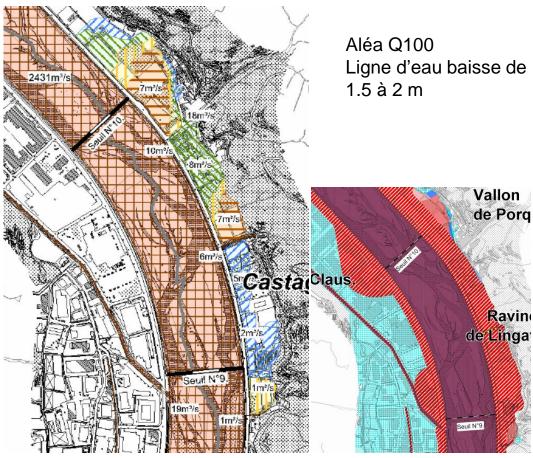


2011 – 2012 : abaissement de 2 seuils



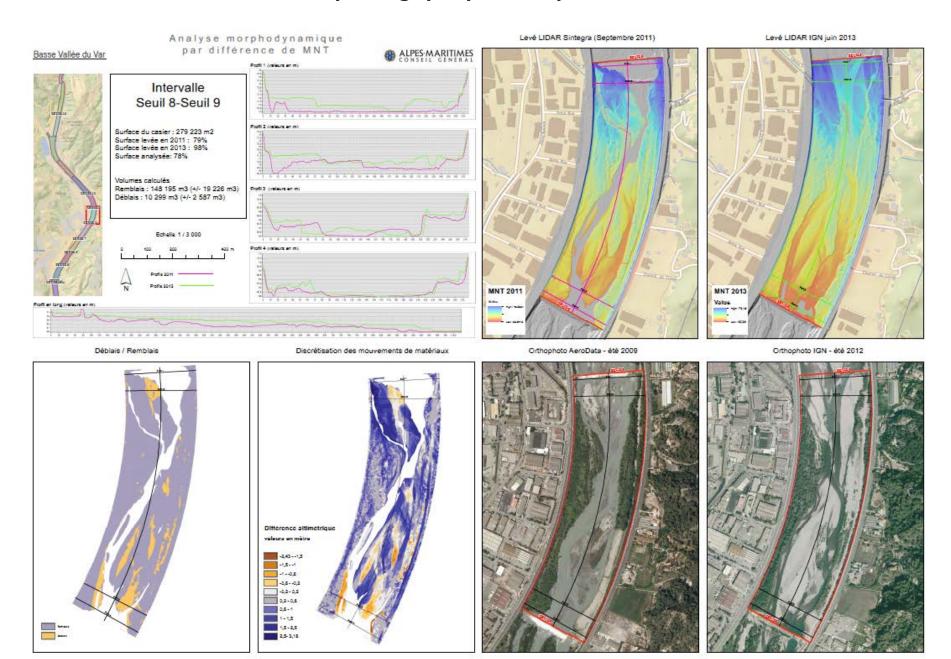






Après les travaux réalisés à l'étiage, les crues d'automne ont rétabli le profil. La société exploitant les microcentrales a démantelé une des centrales après échec du recours contentieux

Suivi de l'évolution morphologique par comparaison LIDAR



L'abaissement des seuils s'inscrit dans :

√ la stratégie de prévention des inondations

- 2 Programmes d'actions prévention inondations PAPI 2009-2018 pour un montant total de 97 millions € (Etat, Région, CD06, MNCA)
- abaissement de 4 seuils
- actions de réduction de la vulnérabilité, gestion des ouvrages hydrauliques, prévision des crues...

✓ la restauration écologique des milieux aquatiques

Restauration de la dynamique fluviale de rivière en tresses et continuité écologique

Restauration des habitats remarquables favorables pour les espèces végétales protégées et les oiseaux Natura 2000

La suite ...

L'abaissement du seuil suivant est en cours d'étude pour une réalisation en 2016-2017, problématique prise d'eau secours AEP Métropole niçoise